

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNE DE BADEN

Par arrêté n°361/2023, en date du 17 juillet 2023, consultable en mairie ainsi que sur le site internet de la Commune, le Maire de la Commune de Baden a ordonné l'ouverture d'une enquête publique ayant pour objet :

- Le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) révisé de la Commune de Baden

L'enquête publique se déroulera en Mairie de Baden, pendant trente et un jours consécutifs :

Du lundi 21 août 2023 9h au mercredi 20 septembre 2023 17h30

A cet effet, le Tribunal Administratif de Rennes a désigné une commission d'enquête, en vue de procéder à l'enquête publique désignée ci-dessus, et composée comme suit :

- Présidente : Madame Josiane GUILLAUME, attachée principale de Préfecture en retraite
- Membres titulaires :
 - o Madame Michèle PHILIPPE, ingénieure en retraite
 - o Monsieur Guy FAOUCHER, ingénieur de l'industrie et des mines en retraite

Le projet de PLU arrêté en date du 02 mai 2023 comporte une évaluation environnementale et le résumé non technique de celle-ci dans son rapport de présentation. L'avis de la Mission régionale de l'autorité environnementale (MRAe) sur ladite évaluation est joint au dossier d'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique sera consultable à la mairie sur support papier et sur un poste informatique dédié, pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

<u>Horaires d'ouverture de la Mairie :</u>	Lundi / Mercredi / Jeudi	8h45-12h	13h30-17h30
	Mardi:	8h45-12h	14h30-17h30
	Vendredi:	8h45-12h	13h30-17h00
	Samedi:	9h15-12h	

Le dossier d'enquête publique sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse: <https://www.registredemat.fr/plu-baden>.
Un lien vers ce site internet sera accessible depuis le site internet de la Commune : <https://www.baden.fr/> et en scannant le QR Code ci-dessous :



Un ou plusieurs membres de la Commission d'enquête recevront le public en Mairie, sans rendez-vous préalable, aux jours et heures suivants :

- **Le lundi 21 août 2023 de 9h à 12h**
- **Le vendredi 25 août 2023 de 14h à 17h**
- **Le mercredi 30 août 2023 de 16h à 19h**
- **Le mardi 05 septembre 2023 de 9h à 12h**
- **Le jeudi 14 septembre 2023 de 15h à 19h**
- **Le samedi 16 septembre 2023 de 9h à 12h**
- **Le mercredi 20 septembre 2023 de 14h à 17h30**

Le public pourra également, durant toute la durée de l'enquête publique, consulter le dossier complet et transmettre ses observations :

- En les consignant sur le registre papier ouvert à cet effet en Mairie de Baden,
- En les adressant par courriel à l'adresse suivante : plu-baden@registredemat.fr
- En les déposant sur le registre dématérialisé de l'enquête, à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/plu-baden>
- En les adressant par écrit, à la Commission d'enquête à l'adresse suivante :

Mairie de Baden
Commission d'enquête PLU
A l'attention de Madame la Présidente
3 Place Weilheim
BP 7 - 56870 BADEN

Les observations qui parviendront avant ou après les dates et heures d'ouverture et de clôture de l'enquête, ne seront pas prises en compte.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête, transmis au Maire dans un délai d'un mois à compter de l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public en Mairie, pendant une année et pourront être communiqués à toute personne qui en exprimerait la demande auprès de Monsieur le Maire de Baden. Ces documents seront également consultables sur le site internet : <https://www.registredemat.fr/PLU-Baden>

L'autorité en charge de la révision du PLU est la Commune de Baden, représentée par son Maire Monsieur Patrick EVENO, toute information concernant cette procédure peut être obtenue en mairie, 3 Place Weilheim, 56870 Baden.

A l'issue de l'enquête publique la décision susceptible d'intervenir est l'approbation du Plan Local d'Urbanisme par le Conseil Municipal, après modifications éventuelles résultant des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions de la Commission d'enquête.

Le Maire
Patrick EVENO